

MOULIN des MASSONS
COMPTE-RENDU RÉUNION de BUREAU
du jeudi 12 janvier 2023

Présents : Jean-Paul et Michèle Palmier, Janine Tissot, Jeanine et Jean-Yves Peyron, André Laurent, Elise Barou, Joël Meunier, Gérard Laurent, Colette Laurent, Anne-Marie Chatain.

Lieu de réunion : au Moulin des Massons

Prochaine réunion de bureau : lundi 6 février 2023 à 9h30 au Moulin.

0 – POINT FINANCIER fait par le trésorier :

Par rapport au même mois de 2021, le chiffre d'affaires de décembre 2022 régresse de – 7.17%.
Mais par rapport à l'année 2019, le chiffre d'affaire annuel progresse de + 10.11 %.

Point fait sur les soldes bancaires au 10 janvier 2023.

1 – POINT DE SITUATION fait par le président :

1.1 – Fréquentation du public saison 2022 à fin décembre :

La fréquentation du public pour la saison 2022 s'élève à 10 684 visiteurs/acheteurs au 31 décembre 2022.

1.2 – Lancement de saison le 4 février 2023 à partir de 9h30 :

Matin, présentation des nouveaux bénévoles et remise à niveau d'informations pour les autres bénévoles actifs.

Points à évoquer :

Enquête Game enfants, passe-tête, atelier famille, réfection des cheminements, horaires des visites, défibrillateur, aire camping-cars...

Midi, buffet froid à commander notamment chez Chazal selon les présences signalées.

L'après-midi, réception des hébergeurs, élus locaux et autres personnalités dont le Crédit Agricole (suite subvention défibrillateur commandé et livré)

Les invitations seront envoyées dès les prochains jours, avec réponse obligatoire pour prévoir l'intendance.
Journée ménage par bénévoles vendredi 3 février 2023 à 14h.

Le nettoyage des vitres sera assuré par une entreprise.

1.3 – Journée travaux mercredi 18 janvier 2023 :

- tirer des gaines pour déplacer dans le moulin à l'huile l'alarme relative au niveau d'eau de l'écluse
- réfection des cheminements...

1.4 – Commission animations : réunion mardi 24 janvier 2023 à 9h30

1.5 – Commission boutique : réunion mardi 17 janvier 2023 à 10h.

1.6 – Huile à façon : changement de tarif porté de 1.80€ à 2€

1.7 – Assemblée générale Moulin 2023 : vendredi 3 mars à 18h. Cotisation inchangée à 10€

2 – QUESTIONS DIVERSES :

2.1 – Caisse enregistreuse :

Cette machine, très lente et dotée d'un système d'exploitation devenu obsolète, mérite d'être changée. Le bureau donne son accord pour l'achat d'une nouvelle caisse enregistreuse sur la base d'un devis à réactualiser (850€HT établi par le fournisseur Chollet en mars 2022).

2.2 – La Santé au travail – rapport reçu – points à ajuster – validation par le bureau :

- un classeur mural sera installé dans le bureau pour l'affichage obligatoire
- signaler les arrivées mais aussi les départs de salariés au service santé au travail
- trousse de secours à mettre aux normes (Anne Marie)
- document unique d'évaluation des risques à afficher
- registre d'accessibilité à créer. A ce propos, veiller au renouvellement du label handicap

2.3 – Tarifs entrées et animations diverses pour saison 2024 :

La question est à réfléchir en comparant avec autres sites similaires de la région. Une proposition sera faite par la commission animations.

2.4 – Réfection sites Internet / Intranet :

Après rencontre les 10 et 11 janvier avec les prestataires OCTACOM d'Andrézieux et SITE LINE de Trelins, le président propose de retenir la Sté Site Line (David Flandin) dont la proposition de service correspond mieux à nos attentes, pour un montant estimé à 2 000€HT pour la création du nouveau site.

A ce tarif s'ajoutent les forfaits annuels, maintenance/assistance 200€HT et renouvellement d'hébergement et de nom de domaine 200€HT.

Après validation du devis, le délai de réalisation du site est de 2 mois.

Le président pose la question de la réfection/suppression du site Intranet dont la maintenance arrive à son terme.

Après échanges, le bureau décide de maintenir l’Intranet même s’il est peu utilisé par les bénévoles, car il constitue une source d’informations intéressantes pour de nouveaux bénévoles.

L’Intranet serait alors accessible via le site Internet et avec un code d’accès.

Le bureau valide le choix de la Sté Site Line pour la réfection tant du site Internet que de l’Intranet du Moulin.

2.5 – Embauche de 2 salariés saisonniers pour 6 mois - saison 2023 – validé par le bureau :

L’appel à candidature est à faire connaître autour de soi ainsi qu’à l’OT, pour l’animation et le travail de graissou.

2.6 – Ouverture boutique en week-end avant Noël 2023 :

Cette proposition de Jeanine P. est validée par le bureau.

Une communication adaptée sera lancée dès novembre auprès des clients et dans les médias.

3 – INFORMATIONS DIVERSES :

3.1 – Chèque-vacances France-Connect :

proposé par organisme chèque-vacances.

Après étude, le président donne quelques explications sur ce dispositif qui utilise le principe du QR code lu à partir du téléphone du client. La nouvelle caisse enregistreuse devra permettre d’appliquer ce nouveau dispositif.

3.2 – Bilan des marchés de Noël 2022 :

Montbrison 1548.20€ (1498.50 en 2021)

St Marcellin : 838.20 € (886.80 en 2021)

Montverdun : 201.70€

Saint Galmier : 573.30€

Verrières 317.60€.

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.